

<https://enseignants.se-unsa.org/Attractivite-des-metiers-un-ministre-a-l-epreuve-du-reel>



Attractivité des métiers : un ministre à l'épreuve du réel

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : mercredi 13 septembre 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Les discussions sur l'attractivité ont débuté. Pour le SE-Unsa, le problème de la rémunération n'est pas réglé. D'autres enjeux sont également essentiels : les conditions de travail au quotidien, la formation des personnels, les possibilités de mobilités.

Des conditions de travail dégradées au quotidien

Pour le SE-Unsa, il faut impérativement mettre fin aux dérives constatées depuis plusieurs années : alourdissement de la charge de travail volontairement accrue par le ministère avec le *Pacte*, bureaucratisation du travail des enseignants, accumulation des réformes et injonctions successives et contradictoires... Tout cela contribue à la perte de sens du métier.

La réflexion sur l'attractivité du métier ne peut faire l'impasse sur la question de l'inclusion scolaire. Lorsque les moyens et les conditions de l'accueil des élèves à besoins particuliers ne sont pas réunis, les personnels se trouvent en situation de souffrance ou dans l'impossibilité de remplir leurs missions comme ils le souhaiteraient.

De même, ignorer la question de l'absence totale de mixité sociale dans certains territoires conduit à dégrader les conditions d'enseignement des personnels.

La formation des personnels : un enjeu essentiel

La formation continue doit permettre aux personnels la réflexivité sur leur métier et ne doit pas se réduire à des temps imposés de présentation des réformes ministérielles successives.

Pour le SE-Unsa, la question de la formation continue est centrale. Déplacer la formation continue en dehors du temps scolaire n'est pas une solution acceptable. En revanche, il est nécessaire de reconstituer des moyens de remplacements qui offrent aux collègues la possibilité de prendre le temps de se former, d'échanger collectivement sur leurs expériences et pratiques.

Concernant la formation initiale, le SE-Unsa reste attaché à la maîtrise de tous les enseignants, CPE et PsyEN, sans distinguer le 1er et le 2d degré. Le SE-Unsa souhaite une prise en charge financière conséquente des étudiants engagés vers les métiers de l'éducation.

Repenser les mobilités géographique et professionnelle

La mobilité géographique dans le 1er degré et le 2d degré est actuellement totalement asphyxiée. C'est l'une des causes majeures de la désaffection du métier.

Pour le SE-Unsa, il est urgent de revoir en profondeur les règles de mobilité, de trouver des solutions pour les territoires les plus en difficulté dans l'hexagone comme en Outre-mer, afin de satisfaire les aspirations légitimes des collègues.

Il est également important d'offrir de réelles possibilités de mobilité professionnelle aux collègues sans leur opposer incessamment des refus au motif des nécessités de service.

Pour le SE-Unsa, l'approche des questions d'attractivité est nécessairement globale. Si le ministre partage cette

Attractivité des métiers : un ministre à l'épreuve du réel

idée, il n'en reste pas moins que se pose la question essentielle de donner aux personnels en poste l'envie de rester. Cela nécessite non seulement d'améliorer concrètement leurs conditions d'exercice mais également de mieux prendre en compte les besoins d'évolution de carrière, de mobilité et d'aménagement de parcours.

Ce cycle de négociations ne sera un succès que si les collègues en ressentent rapidement et concrètement les effets sur le terrain au quotidien.